

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 12 (1936-1937)
Heft: 15: *

Artikel: Le gr. fus. interchangeable et la sct. fus. au combat [Fortsetzung]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-713330>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

verwendet im Kampf mit seinen Artgenossen, ist zuletzt Meister der Welt, sondern Herrin ist die Maschine selbst.

Wir dürfen uns von der Maschine nicht zu sehr imponieren lassen und den Glauben an den Geist nicht verlieren. Aber wir sind vielleicht, gerade wir Schweizer, im Verständnis für die Rolle der Maschine im Kriege etwas zurückgeblieben. Der moderne Krieg verlangt Spezialisten, Maschinenkundige, Techniker, die zugleich hochwertige Soldaten sind. Zur soldatischen Gesinnung muß das technische Können und muß die Maschine kommen.

H. Z.

La Belgique de demain: la Suisse ?

Ainsi, c'est donc vrai, M. Schulthess, ancien conseiller fédéral, mettant à profit un voyage privé à Berlin, a eu, d'entente avec le président de la Confédération, une entrevue avec le chancelier du Reich, au cours de laquelle ce dernier a affirmé hautement sa sincère volonté de paix. En effet, M. Hitler a fait sous une forme très nette, et avec une grande énergie, au sujet des relations de l'Allemagne avec la Suisse, des déclarations qui se résument comme suit :

« L'existence de la Suisse répond à une nécessité européenne. Nous désirons, en bons voisins, avoir avec elle les meilleures relations et nous entendons loyalement avec elle en toutes choses.

« En parlant, dans mon récent discours au Reichstag, de la neutralité de deux autres Etats, j'ai intentionnellement omis de parler de la Suisse parce que sa neutralité traditionnelle toujours pratiquée par elle et toujours respectée par les puissances, et donc aussi par nous-mêmes, est hors de toute question.

« En tout temps et quoi qu'il arrive, nous respectons l'intégrité et la neutralité de la Suisse. Je l'affirme catégoriquement. Jamais je n'ai fourni l'occasion de faire naître une opinion contraire.

« Je vous autorise à communiquer cette déclaration à votre gouvernement pour que le peuple suisse le sache. »

Que le Conseil fédéral ait pris acte de cette déclaration avec satisfaction, cela se conçoit aisément. On se doit parfois de ces politesses entre gouvernements. Mais, le bon peuple, lui, qu'en pense-t-il ? Jugeant avec son bon-sens un peu simpliste, il se dit après tout, que n'ayant porté aucune accusation contre M. Hitler, il ne comprend pas très bien pourquoi celui-ci met tant d'empressement à faire étalage d'une volonté de paix que personne en Suisse n'a, jusqu'à ce jour, fait mine de lui contester. Mais, il oublie, n'est-il pas vrai, qu'on peut lire journellement dans la presse d'un autre pays voisin, que M. Hitler prépare la guerre, que la Suisse ne sera pas épargnée et qu'elle jouera le rôle de cobaye, qui a été celui de la Belgique en 1914. C'est à peu près l'histoire de l'agneau qui se fait dévorer par le méchant loup, faute d'avoir écouté les avertissements du bon berger. Ceci est si vrai que, pas plus tard qu'en date du 3 mars, on pouvait lire dans un grand journal français, un article très conséquent dont nous extrayons un passage qui intéressera certainement nos lecteurs :

« Il y a moins de cinq mois, à une date que nous ne pouvons fixer avec une parfaite précision, mais qui se place entre la fin septembre et la mi-octobre 1936, un 'Kriegsspiel' d'une importance considérable se joua à Berlin, entre les grands chefs de l'armée allemande. On était aux plus mauvais jours de l'affaire espagnole et des renseignements — qui s'avèrent par la suite faux de A à Z — étaient parvenus d'Italie au Führer et faisaient prévoir une intervention française contre les nationaux de Franco. Il nous sera possible un jour prochain de dire l'origine de ce 'canard' qui risquait de mettre une fois de plus l'Europe à feu à sang, et qui res-

serra encore la récente alliance germano-italienne. Quoiqu'il en soit de ce dernier point, le Kriegsspiel auquel furent conviés aussitôt les généraux allemands roulait entièrement sur l'entrée brutale, en France, par le territoire suisse des divisions cuirassées. Les travaux déjà considérables faits sur la frontière suisse par les formations de travailleurs allemands s'intensifièrent encore. Des forts, abandonnés après la débâcle de 1918, furent en hâte rééquipés, Bâle se trouva de nouveau, comme jadis, dans l'axe de l'artillerie d'Istein, de même que l'important centre ferroviaire d'Oltén et Aarau, autre point stratégique essentiel. Partout, dans la Forêt Noire, à l'ombre des hauts sapins romantiques, au flanc des collines sinueuses, des milliers de terrassiers remuèrent la terre; en quelques mois, achevant les fortifications ébauchées depuis deux ou trois ans, toute la frontière allemande fut cimentée, blindée, équipée pour un bond gigantesque des feldgrau au-delà du Rhin tumultueux. »

Comme il n'est guère possible de contrôler l'exactitude de ces déclarations, du moins en ce qui concerne le fameux Kriegsspiel dont il est fait mention, et que d'autre part on sait quelle valeur toute relative on peut accorder aux traités et aux belles paroles inspirées par la politique internationale, nous serions bien inspirés, à notre tour, de n'écouter ni le bon berger ni le méchant loup et de suivre sans détour la voie que nous nous sommes tracée, celle du réarmement et de la réorganisation de notre armée. A cette seule condition, notre neutralité sera considérée comme elle le mérite. E. N.

Le gr. fus. interchangeable et la sct. fus. au combat

3. La sct. fus. (et la cp. fus.) au combat offensif.

A. Définitions.

Disposer est une mesure passive qui consiste à répartir ses troupes sur le terrain. Le chef qui se borne à cela et n'assigne pas une mission à ses subordonnés directs ne dispose pas, il se débarrasse d'eux.

Manœuvrer est une mesure active qui vise :

- **par le feu**, à assurer le maximum de possibilités de concentrations,
- **par le mouvement**, à progresser hors des atteintes du feu ennemi, aux fins d'attaquer un point faible, un flanc ou à revers.

B. Les **formations d'approche** décrites sous III, 2, sont les mêmes dont dispose la cp. à 3 sct. de combat (sauf que, pour la cp., intervalles et distances atteignent 200 m. env.); elles se prennent dès l'instant où l'on aborde la zone des feux probables de l'artillerie de campagne ennemie: les troupes sont alors disposées, prêtes à manœuvrer.

En **marche d'approche** tout élément de 1^{er} échelon tend un bras en avant, la main largement ouverte pour tâter le terrain et se protéger. A cet effet il détache une des fractions immédiatement subordonnées.

Cette fraction aura d'autant plus de mordant qu'elle saura l'échelon arrière prêt à répondre du tac au tac au feu ennemi et à protéger ses flancs — notion de l'appui de feu **en surveillance** —. Les circonstances commanderont des intervalles de fractionnement plus ou moins grands pouvant être battus par le feu.

Comme il est plus facile d'exercer le commandement dans le sens de la profondeur que de la largeur, on progresse au début, de préférence en 3 échelons aussi serrés que les circonstances le permettent. Un grand front réduira le fractionnement à 2 échelons.

C. Le **dispositif d'attaque**. La prise de contact s'effectue encore avec le dispositif d'approche modifié progressivement, car il va falloir largement s'étaler, pour saisir l'ennemi sur le plus grand front possible, aux fins de trouver les couloirs d'infiltration et d'empêcher le jeu de ses réserves. Force sera alors d'engager des éléments de 2^e ou 3^e échelon et de le faire — pour mieux s'assu-

rer la possibilité de commander — plutôt d'un même côté que de part et d'autre du 1^{er}.

S'engager en éventail sous le feu ennemi, c'est risquer de compromettre d'emblée le succès de l'attaque. L'art du chef consiste à *disposer à temps*, au cours de l'approche, de telle sorte que chaque élément n'ait ni à converger ni à diverger, mais à **attaquer droit devant soi**. Les axes d'attaque doivent être rigoureusement parallèles et les bases d'attaque atteintes sans pertes d'hommes ni de temps.

En principe, le front ne dépassera pas 100 m., la profondeur: 150 m. Pour la sct. comme pour la cp., on admet que le *front battu par le feu* peut être double du *front effectif*.

D. Manœuvre en présence d'une résistance (par une sct. ou une cp.).

Si l'on songe que toute *résistance ennemie* est un hameçon auquel l'adversaire *désire* voir mordre (puisqu'il constate par l'arrêt du 1^{er} échelon assaillant que son feu est efficace) on ne saurait lui être plus agréable, ni commettre une plus grande faute que de converger sur l'hameçon.

Le meilleur moyen de dégager un voisin et — ce qui n'est pas négligeable — de le couvrir sur son flanc, ne consiste donc pas à venir se coller à lui, mais à attaquer **ailleurs** (pour ne pas être arrêté par le même feu) *droit devant soi*, quitte à lui fournir, si besoin est et si possibilité il y a, un appui de feu convergent. Ultérieurement le voisin cherchera à rendre le même service.

Une autre raison, d'ordre psychologique, incite encore à déborder:

« A la guerre, la simple apparition de quelques ennemis sur un flanc a une répercussion très démoralisante. Menacée de débordement une troupe s'affole; si elle n'est pas remarquablement solide et bien encadrée, elle lâche pied dès qu'elle se sent tournée. »

Converger, autrement que par le feu, est donc une faute grave; il faut au contraire s'assimiler en réflexe la **manœuvre par débordement**. Elle est fort simple théoriquement: A, arrêté par une résistance R, fixe à son tour cet ennemi, sur lequel, d'autre part, on concentre des feux; B, qui progressait parallèlement débordait la résistance et peut au besoin tirer sur R (convergence du feu).

C peut déborder B, ce qui permettra peut-être de reprendre A en réserve ou alors (si l'on n'a pas reçu l'ordre de laisser à l'échelon qui suit la mission d'enlever R) l'attaque de R par le flanc se fait par C, sous le couvert de B.

Si A, B et C sont arrêtés par le feu ennemi, la manœuvre a échoué; il ne reste plus qu'à se cramponner au sol, à l'aide des outils, à appuyer de son feu les voisins et à provoquer

l'intervention du supérieur. Cet appel, il faut y insister, ne doit pas revêtir la forme d'une demande de secours, car l'intervention exige des préparatifs souvent longs que, seul, un supérieur *constamment tenu au courant* pourra raccourcir.

E. L'attaque.

Le gr. interchangeable alterne le feu et le mouvement qui, dans la sct., sont simultanés. Cependant l'appui de feu à l'intérieur de la sct., comme aussi l'appui spontané des sct. entre elles, ne doivent intervenir que si celui du cdt cp., mis en œuvre d'emblée, fait défaut.

Normalement, c'est le chef sct. qui ordonne l'*ouverture du feu* et désigne qui (le ou les gr.) en sera chargé.

Le chef sct. doit rester **maître de son feu**. Il doit pouvoir le faire ouvrir ou cesser par un gr., deux ou ses trois gr., le faire concentrer là où cela lui paraît nécessaire; il doit pouvoir aussi rester *maître de son mouvement*, pousser ou arrêter tel ou tel gr. **Il ne pourra conserver cette maîtrise que par des signes et grâce à une liaison visuelle réciproque et constante avec ses gr.**

Cette condition imposée au lieutenant ne doit en rien brider l'*initiative des chefs de gr.*, ni les inciter à attendre des ordres.

Dès que le feu est ouvert, il n'y a plus de gr. de

direction, on se règle sur le *gr. le plus avancé*, chacun progressant sur son axe particulier. Toute l'attention du lieutenant doit se porter sur le (ou les) gr. avancés pour lui (ou leur) donner le mordant voulu. Ces gr. progressent en s'aidant mutuellement.

Au **cours de l'attaque** les **cdt. cp.** doivent se faire à l'idée que leur troupe est fractionnée en 3 éléments:

- les **éléments engagés**, sur lesquels ils n'ont plus guère d'action directe tant que c'est le feu ennemi qui commande, mais qu'ils doivent tenter de remettre en mouvement par
- leurs **moyens de feu** (dont ils doivent pouvoir manœuvrer les trajectoires tantôt sur un point, tantôt sur un autre au profit de tel ou tel élément engagé) et l'*appui de feu du supérieur* (mitr., can. J., L. M., art.); il convient de remarquer que cette intervention du chef est subordonnée, dans le temps comme dans l'espace, aux *renseignements* qu'il a sur la situation;
- la **réserve** qu'il a la faculté d'engager soit pour amener la décision, soit pour rétablir une situation compromise.

Privé de renseignements un chef est *aveugle*, il intervient soit au mauvais endroit, soit trop tard. Le chef sct. peut se renseigner par son observation organisée; le cdt cp. a déjà besoin de *rapports de situation* fréquents et très simples des lieutenants, rapports qui revêtent une importance toujours plus grande, au fur et à mesure que les supérieurs sont tenus plus éloignés de l'action.

Dépourvu de réserve, un chef est *paralysé*. S'il ne doit pas hésiter d'engager ses dernières disponibilités, il sera toujours soucieux de s'en reconstituer de nouvelles: donner d'une main, reprendre de l'autre.

- L'assaut** n'a de chance de réussir que s'il a été préparé par un feu violent et efficace, qu'il s'agira pour le lieutenant de faire lever par signe avant de bondir sur l'objectif: une marge de sécurité de 200 m. au moins est nécessaire entre la zone d'éclatement des projectiles de notre art. et la sct.

L'assaut s'effectue plutôt par cp. (S. C. 235—241).

Dès 400 m. environ de l'ennemi (portée de mousqueton) les trois gr. seront généralement en ligne. Ils ont progressé dès lors comme ils pouvaient. La base d'assaut atteinte, les gr. se préparent et s'élancent en bloc au signal du lieutenant, comme il a été dit précédemment (II, 4, c). Le lieutenant peut aussi garder un ou deux gr. en appui de feu et ne lancer que deux ou un gr. à l'assaut. Quel que soit le résultat de l'assaut, le lieutenant agit comme il a été dit d'autre part pour le gr. S'il a atteint son dernier objectif, il maintient le contact avec l'ennemi, jusque vers 800 m. de jour et 400 à la nuit, au moyen d'un gr.; si tel n'est pas le cas, il se couvre en direction du nouvel objectif par une ou deux éq. fus., se réorganise et fait rapport.

G. Ravitaillement en munitions.

Les armes automatiques dévorent les munitions, or plus on se rapproche de l'ennemi, plus le ravitaillement devient difficile. Il importe donc que les sct. fus. tirent le plus tard possible et que leur feu soit remplacé au début par celui des mitr. Il importe aussi que les hommes soient dressés à enlever aux morts et blessés les cartouches qu'ils portent.

Le ravitaillement normal s'opérera de nuit, mais il faut aussi savoir l'exécuter de jour. C'est au P. C. de cp. que les sct. devront pouvoir se ravitailler, par des corvées conduites en principe par le remplaçant du chef de sct., sitôt que la moitié de la munition aura été dépensée. A exercer.

Si la sct. doit reprendre sa progression sans pouvoir emporter tout le lot de munitions disponibles, elle doit signaler l'emplacement du dépôt au P. C. de cp.

Avant de retraiter on enterre ce qu'on ne peut emporter.

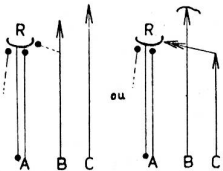
4. La sct. fus. dans le combat défensif.

Trois missions peuvent incomber au chef de sct.: tenir, harceler ou contre-assaillir.

A. **Tenir**. C'est le feu qui arrête. Le lt. doit donc savoir:

- exactement* où, sur le terrain délimité à droite et à gauche, il doit **arrêter l'ennemi** par son feu,
- approximativement*, la position à **occuper** par la sct.

La **mission d'arrêter l'ennemi** équivaut à l'ordre de **tenir**, c'est-à-dire de se sacrifier sur place, sans idée



de recul. Le cdt cp. évitera l'expression « tenir » qui, à l'échelon sct. et gr., peut prêter à confusion, car bien souvent la position à occuper ne permettra pas de battre entièrement le secteur ordonné ou, ce qui revient au même, le lieutenant pourra battre son secteur mais en n'occupant pas exactement la position ordonnée. Dans le doute, il doit savoir que la mission a) passe avant la mission b), laquelle lui laisse une part d'initiative.

Le *réseau des feux d'arrêt* est la bande de terrain sur laquelle se concentrent tous les projectiles destinés à briser l'attaque ennemie. Le terme non officiel de « zone des cadavres » indique bien que c'est là que tomberont les morts et blessés ennemis. Cette zone ou ce réseau commence normalement à 400 m. de la position, de telle sorte que les mousquetons peuvent participer au tir et que l'artillerie dispose d'une marge de sécurité suffisante. Les *mitr.*, placées en principe par le cdt de bat., entrecroisent leurs trajectoires et forment l'ossature du système de feux. Les *F. M.*, placés en principe par le cdt de cp., complètent le réseau en agissant contre les couloirs ou angles morts des mitr.

On retire le plus grand profit des *armes automatiques* en les faisant agir *par le flanc* et aussi bas que possible de façon à utiliser le tranchant de leur trajectoire, qui est efficace en terrain plat, de 0 à 600 m. Plus les positions sont dominantes, plus le tir devient fichant (la zone dangereuse, pour un ennemi debout à 1000 m. n'est plus que de 67 m. avec une mitr. tirant en feu fixe). Pour battre efficacement 150 m. en *tir d'arrêt frontal* à 500 m., il faut 1 mitr. ou 3 *F. M.* à condition que le terrain au but ne soit pas incliné. L'avantage du flanquement ressort nettement de cette comparaison.

Le *front effectif* de la sct. ne dépassera pas 150 m., mais le *front à battre* pourra être plus étendu, surtout si des mitr. et de l'artillerie y participent. Entre les sct. naîtront de la sorte des intervalles non occupés qui devront être observés soigneusement (liaison latérale).

La *profondeur de la sct.* peut atteindre environ 200 m. Il faut accorder une grande importance aux flancs de façon à pouvoir aider par le feu une sct. voisine si l'effort ennemi se concentrait sur elle ou, si elle était enfoncée, de façon à éviter d'être tourné, à tenir envers et contre tous. (A suivre.) *Colonel Léderrey.*

Petites nouvelles

Au cours de cet hiver, des cours spéciaux ont eu lieu à Thoune afin d'instruire les officiers spécialistes, « officiers des gaz » des différents états-majors.

Pendant les cours de répétition de cette année, on formera les détachements spéciaux prévus par la nouvelle organisation des troupes. Ces détachements, composés de deux sous-officiers et de deux soldats, seront attribués aux états-majors des bataillons, groupes et régiments de l'infanterie, des troupes légères, de l'artillerie, des sapeurs, des pontonniers et des troupes du service de santé; ils ont pour tâche de prendre toutes les dispositions nécessaires pour déceler la présence des gaz et les combattre.

Pour les unités des troupes qui n'effectuent pas de C.R. cette année, ainsi que pour les détachements de protection contre les gaz attribués aux états-majors de brigade, de division et de corps d'armée, cette instruction aura lieu en 1938.

Pour l'artillerie, ces détachements seront constitués par des hommes choisis dans la landwehr par le service de l'artillerie, à l'exception de l'artillerie de forteresse où les détachements de protection contre les gaz seront formés d'après des instructions spéciales.

L'instruction de ces détachements s'effectuera au moyen de cours spéciaux d'une durée de cinq jours et demi qui seront intercalés dans les cours de répétition eux-mêmes. Les hommes désignés pour suivre ces cours quitteront leurs unités le jeudi soir de la première semaine du cours pour y retourner le vendredi de la semaine suivante. Dans l'infanterie et l'artillerie, l'instruction de ces détachements s'effectuera de préférence dans le cadre du régiment.

★

L'insigne des automobilistes militaires subira une légère modification en ce sens qu'il sera long de 4 cm et que le volant rond actuel sera remplacé par un volant ovale. Ce nouvel insigne sera remis aux automobilistes dès que le stock actuel sera épuisé.

★

Dès le début de cette année, les recrues de cavalerie et les recrues cyclistes sont armées du nouveau mousqueton modèle 1931.

★

On procède actuellement, lors des inspections d'armes et d'habillement et des cours de répétition, au retrait de la casquette d'ordonnance des automobilistes qui est remplacée par le casque. Ajoutons que cette mesure n'est nullement appréciée par nos chauffeurs militaires et cela se conçoit dans une certaine mesure!

★

Le service de l'aviation rappelle que l'école d'observateurs d'aviation est accessible aux officiers subalternes d'autres armes qui, avant d'être acceptés définitivement, ont à se soumettre à Dübendorf à une visite sanitaire spéciale et à un examen psychotechnique. Quelques places pour l'école du 2 août au 30 octobre sont encore libres et les inscriptions sont à adresser jusqu'à fin avril, par la voie du service et l'entremise du service intéressé du DMF, au chef du Service de l'aviation et de la défense contre avions.

★

Le service de la Cavalerie du DMF est devenu le « service des troupes légères » et il a sous ses ordres toutes les troupes légères, soit les dragons, cyclistes, les troupes légères motorisées et les troupes de transports automobiles.

Preparazione fisica della gioventù

Mens sana in corpore sano. Come in altre nazioni, così anche nel nostro paese sorsero, già da oltre più generazioni, forme di esercizi che favoriscono lo sviluppo fisico della gioventù. Questa cominciò a reagire alle soverchie esigenze della scuola, conseguenza del progresso meraviglioso di tutte le scienze nella seconda metà del secolo, e contro lo snervante tenore di vita, quale era andato formandosi alla fine del secolo diciannovesimo, col migliorare delle condizioni generali e per effetto del divulgarsi di una filosofia egoistica. Essa trovò un compenso nell'aumento degli esercizi fisici e nello sport.

La gioventù svizzera incominciò ad introdurre lo sport degli sci verso il 1895, sport che ha il vantaggio di sviluppare, oltre alla forza e l'agilità, quelle doti di animo e di carattere che sono particolarmente richieste al soldato.

La nostra armata si serviva degli sci già prima della guerra mondiale. L'occupazione delle frontiere dimostrò la grande necessità di dare maggior incremento a questo genere di sport, e siamo felicemente arrivati a quanto si erano proposti gli istruttori di quel tempo: possedere truppe sciatori non seconde a quelle di altre armate estere.

Il giuoco del calcio fece la sua apparizione nel nostro paese prima ancora che gli sci fossero praticamente conosciuti, questo sport fu introdotto definitivamente in Svizzera verso il 1871, ma si diffuse in tutta la Svizzera solamente nel 1895.

Gli sport in generale sono unilaterali. Questo difetto deve essere corretto col praticare altri esercizi, l'atletica leggera. Sembra che il calcio abbia perduto del terreno a favore della palla a mano che appare uno sport più razionale in quanto concerne la preparazione militare.

Esempio ed istituzione da appoggiare, è l'organizzazione dei giovani esploratori che ha per iscopo l'educazione etica e nazionale. I giovani esploratori debbono trovare « *Un sentiero nella vita che li conduca alla sanità ed alla robustezza del corpo e dell'anima* ».

Essi si obbligano a servire la Patria, ad aiutare il prossimo ed ad obbedire alle leggi.

Gli esploratori sono riuniti in pattuglie guidate da un caporale, più pattuglie costituiscono una sezione, e le sezioni sono organizzate in gruppi.

Durante la mobilitazione del 1914 questi giovanetti resero ogni sorta di servizi ausiliari: in qualità di ordi-